



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Subventions de fonctionnement aux associations sur proposition de l'
Office Municipal des Sports (rectificatif)**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070340

SPORTS

**Subventions de fonctionnement aux associations sur proposition
de l'Office Municipal des Sports (rectificatif)**

Madame Françoise BILLY Première Adjointe expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors de sa séance du 23 mars 2007, le Conseil municipal a voté les subventions, au titre de l'année 2007, à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS).

Néanmoins, après vérification des dossiers de l'Aéro Club de Niort, du Niort Aviron Club et de l'Olympique Léodgarien, il convient :

- d'accorder à l'Aéro Club de Niort une subvention de fonctionnement de **369 €**.
- de procéder à un réajustement de la subvention de fonctionnement en faveur de l'Olympique Léodgarien en lui octroyant une subvention complémentaire de **1 502,00 €**.
- de procéder à un réajustement de la subvention de fonctionnement en faveur du Niort Aviron Club en lui octroyant une subvention complémentaire de **506,00 €**.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

Aéro Club de Niort	369 €
Niort Aviron Club	506 €

Pour mémoire, une subvention de 300 € a été accordée à l'issue du Conseil municipal du 23 mars 2007

Olympique Léodgarien	1 502 €
----------------------	----------------

Pour mémoire, une subvention de 2 124 € a été accordée à l'issue du Conseil municipal du 23 mars 2007

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Signé

Françoise BILLY